

**INITIATION  
THÉMATIQUE  
À LA  
SOCIOLOGIE**

sous la direction  
de Jean Lafontant



Conception de la couverture : Philippe Dupas

Mise en page : Jocelyne Laxson

Équipe de correction :

Isabelle Durocher, Diane Damphousse,  
Jean Lafontant et Annette Saint-Pierre

### **Données de catalogage avant publication (Canada)**

Initiation thématique à la sociologie

ISBN 0-920944-95-7

1. Sociologie. I. Lafontant, Jean. II. Bérubé, Louise  
HM55.I54 1990 301 C90-097076-6

La reproduction d'un extrait quelconque de cette édition,  
notamment par photocopie ou par microfilm est interdite  
sans l'autorisation écrite des Éditions des Plaines inc.

Directeurs : Annette Saint-Pierre et Georges Damphousse

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale d'Ottawa  
3<sup>e</sup> trimestre 1990

# La méthodologie sociologique

Jean-Marc FONTAN et Simon LAFLAMME

Université Laurentienne

Les leçons de méthodologie sont souvent, aux yeux de l'étudiant, les plus ennuyeuses. Au pis, elles ne semblent pas réellement adhérer aux questions intéressantes; elles se manifestent comme une espèce d'inutile abstraction, détachée des problèmes concrets. Au mieux, elles sont une étape importante, mais décourageante, qu'il faut franchir avant d'aborder la vraie matière. Rares sont les étudiants qui se plongent avec joie dans les réflexions sur la *méthode* avec la conviction de comprendre mieux, éventuellement, les connaissances que découvre une discipline ou de consolider ses propres observations. D'ailleurs, généralement, la méthodologie ne se manifeste comme un savoir en lui-même ni comme une composante de réalité théorique; elle se présente plutôt comme un savoir précédant le savoir, comme une antichambre, non pas comme une partie intégrante.

Pourtant, il n'y a pas de connaissance scientifique qui n'ait pas d'assises méthodologiques. Le savoir est fondé sur la méthode; il fait corps avec elle dans la mesure où elle détermine les énoncés relatifs à toutes les questions que soulève une discipline. C'est peut-être cette inhérence de la méthode qui donne l'impression de son inutilité : la méthode est à ce point intégrée aux analyses d'une science qu'elle en devient imperceptible; il semble vain, alors, de se pencher sur quelque chose d'inexistant.

Mais c'est bien plutôt cette inexistence qui est illusoire. La personne, donc, qui ne veut pas se contenter de simplement effleurer les questions sociologiques doit s'imposer d'en connaître les fondements méthodologiques. La méthode, peut-on encore ajouter, ne constitue pas seulement l'arrière-fond des analyses sociologiques. Elle est aussi en elle-même un domaine d'études pour les sociologues. La sociologie, en effet, dispose de méthodes spécifiques sur lesquelles bon nombre de chercheurs réfléchissent constamment. Aussi, quiconque aspire à une vision globale de cette discipline devra s'initier aux notions d'ordre méthodologiques.

### **Le cadre de la recherche**

Une discipline scientifique comprend des résultats objectivement démontrés et des questions – persistantes ou nouvelles – auxquelles des recherches tentent de répondre objectivement. L'objectivité, ici, n'est pas la neutralité absolue, l'aptitude à porter sur le monde un regard pur, désincarné, ahistorique. Elle est la capacité de faire usage de règles et d'instruments qui sont établis ou qui peuvent être reconnus dans un domaine d'études; car la découverte qui ne peut pas circuler dans une communauté scientifique est ordinairement sans lendemain. Par conséquent, la recherche, encadrée par des normes, et la communication de ses résultats à des chercheurs informés de ces normes sont essentielles à une discipline scientifique.

Un domaine scientifique qui ne pose pas de questions est un domaine sans vigueur, un domaine mort. Mais il ne suffit pas de poser des questions pour donner la vie à un domaine de recherches. Le but de la science n'est pas bêtement de poser des questions; la science n'assure pas sa vitalité par le simple fait d'inventer des questions. La science se donne avec et dans des interrogations. Ces interrogations lui viennent des résultats

qu'elle a obtenus, des données qu'elle acquiert, des problèmes qu'elle croise ou qu'elle soulève, des discussions qu'elle comporte et qu'elle suscite des phénomènes qui s'imposent à elle. La science doit sans cesse trouver, vérifier, confirmer. La science est *recherche*.

La science est aussi *communication*. Les chercheurs se transmettent entre eux les résultats de leurs réflexions ou de leurs observations afin qu'ils soient scrutés par d'autres experts qui les vérifieront, les critiqueront, cherchant si des difficultés n'ont pas été contournées, si les principes usuels ont été suivis – ou si les innovations sont justifiables. Ces échanges, aussi, servent souvent à sauver du temps grâce aux travaux des autres, ou à relancer des problèmes qu'on croyait solutionnés ou désuets. On comprend alors pourquoi les publications sont si importantes dans le monde scientifique, et pour quelle raison, en plus, les chercheurs doivent accorder beaucoup de soin à leurs écrits s'ils veulent être parfaitement compris ou s'ils veulent persuader de l'intérêt de leurs travaux. Mais l'information scientifique ne circule pas seulement entre experts, et d'autant moins que la discipline a des implications directement sociales. Il faut tenir compte du fait que le public est finalement informé, directement ou indirectement, de maints résultats. Dans certains cas, comme dans certaines tranches de la sociologie ou des communications, les spécialistes entretiennent des liens directs avec les individus ou les groupes qu'ils étudient, cherchant à les faire participer à leur propre analyse, voire à les guider par cette analyse. L'importance de la communication, ici, est double.

Cette recherche et ces communications ont comme critère la méthode. Sans elle, les réflexions sur le monde iraient dans toutes les directions, au gré des préjugés, des humeurs et des individus; les travaux ne seraient pas uniformément encadrés, de sorte qu'il n'y aurait pas d'institution de la recherche, pas de circulation systématique des résultats, pas de possibilité de mettre la science au service des humains, pas de possibilité pour les sociétés de porter un regard objectivement sur elles-mêmes.

## Préoccupation, théorie et méthode

Une recherche part d'un problème. Ce problème peut émaner des travaux qui ont été effectués dans une discipline : par exemple, la recherche découvre que certaines catégories sociales possèdent telles caractéristiques et il faut expliquer pourquoi telle catégorie similaire ou tel autre ensemble de catégories ne les possèdent pas; il peut aussi provenir de la réalité qui est normalement étudiée par une discipline : par exemple, si la sociologie étudie les mouvements sociaux et qu'un mouvement social vient à naître, certains sociologues tenteront d'en comprendre les différentes manifestations – le sociologue peut même, dans ce cas, s'associer au mouvement et mettre sa science au service de la cause qui est défendue.

La recherche met en lumière les résultats d'une expérience ou d'une enquête quelconque. De l'interprétation de ces résultats se dégage une théorie qui n'est, ni plus ni moins, qu'un certain assemblage analytique de propositions rationnelles et empiriques. Mais ce même assemblage de propositions peut, lui aussi, déboucher sur un questionnement qui donnera lieu, à son tour, à une autre recherche. Dans le premier cas, la théorie est issue des analyses; dans le second cas, elle provoque des analyses. Dans ce deuxième cas, la recherche est évidemment liée à un cadre théorique qui la régit. Mais d'une façon plus générale, toute recherche est toujours inscrite dans un cadre théorique, au sens large, ne serait-ce que parce qu'elle ne part jamais de nulle part. Tout chercheur qui entreprend une étude possède déjà certains principes, certaines lois, qui commandent ses analyses à un degré ou à un autre; ces lois et principes sont parfois même des engagements politiques, comme c'est le cas pour les sociologues marxistes, par exemple, qui ont pour objectif le développement social, conçu selon leurs propres termes, et qui, pourvus d'instruments théoriques et méthodologiques, recherchent ce qui fait obstacle à ce développement.

La méthode est étroitement liée à la théorie ou aux préoccupations du théoricien, quoique ces préoccupations doivent se soumettre aux exigences de la méthode ou de la théorie si elles ne veulent pas s'achever en de pures spéculations subjectives. Par ailleurs, la méthode ou la théorie délimitent le monde des objets dont veut parler le chercheur : le questionnaire et l'observation clandestine ne donnent pas accès aux mêmes réalités; l'analyse de la subjectivité, ou celle des facteurs sociaux de détermination d'un phénomène comme la déviance, ne proviennent pas des mêmes approches théoriques ou n'aboutissent pas à des réflexions théoriques du même genre.

Selon le type de problème qui est posé, qui est défini, la recherche s'oriente dans telle direction plutôt que dans telle autre ou utilise certains instruments en mettant d'autres de côté. Le sociologue ne recourt pas nécessairement aux mêmes outils méthodologiques selon qu'il veut comprendre des manifestations de la conscience collective ou qu'il souhaite mettre en lumière les causes d'un phénomène de déviance : dans le premier cas, des analyses d'entrevues à caractère sémiotique, par exemple, semblent tout à fait appropriées; dans le second cas, il convient plutôt de procéder à des analyses statistiques et de regrouper différents facteurs supposément liés au phénomène. Dans le même ordre d'idées, on présume aisément que le sociologue n'étudie pas de la même façon un enchaînement d'événements et une formation sociale : le premier type de recherches donne lieu à des analyses historiques où sont construites des séquences temporelles; le second présente des éléments qui agissent en même temps les uns sur les autres : on ne voit plus se suivre dans le temps des manifestations sociales, on observe plutôt le fonctionnement synchronique des facteurs constituant un ensemble.

## La définition du sujet de recherche

Comprendre les techniques propres à un domaine scientifique donné implique un objectif double. Dans un premier temps, il s'agit de prendre connaissance de la démarche et de l'ensemble des techniques existantes, de leurs avantages et inconvénients respectifs. Dans un deuxième temps, il faut apprendre à composer avec ces techniques pour en arriver à produire une stratégie de recherche adaptée aux besoins spécifiques de la question étudiée.

La définition du sujet de recherche est la première étape du travail. Elle permet de délimiter l'objet d'étude à un niveau qui le rende accessible. Pour ce faire, la définition du sujet implique la formulation d'objectifs de travail. Par ces derniers, la personne qui dirige la recherche pose des balises à son champ de travail avec des questions précises.

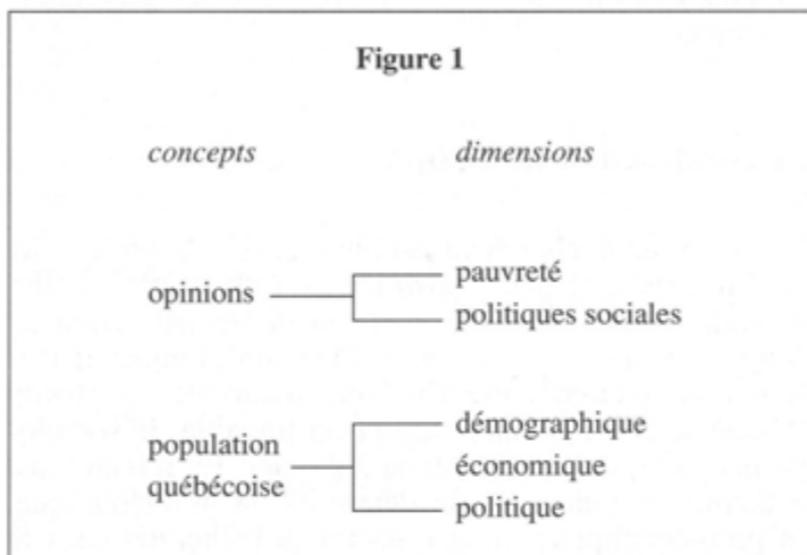
Prenons l'exemple du sujet de recherche suivant : la perception qu'ont les Québécois «des politiques sociales et de la pauvreté». Cette recherche fut entreprise par le «Groupe d'analyse des politiques sociales» de l'Université de Montréal qui s'est défini un objet de travail et trois objectifs spécifiques (Wery, Grell, Lafrance, 1983 : 2). L'objet consistait à montrer dans quelle mesure et avec quelles connotations la population perçoit la pauvreté, ainsi que le rôle des politiques sociales qui s'y rattachent. Les objectifs étaient les suivants : d'abord, de comparer les perceptions des Québécois avec celles d'autres nations de la Communauté économique européenne; ensuite, de connaître les attitudes et les opinions du public quant à l'action gouvernementale contre la pauvreté et «mesurer l'implication personnelle des gens dans cette lutte»; enfin, connaître la façon dont la population évalue certains programmes tels que l'assurance chômage, le bien-être social, etc.; ainsi que les actions gouvernementales vis-à-vis de certains groupes-cibles comme les jeunes chômeurs, les familles monoparentales, etc.

Une fois la question cernée, le chercheur procède à un inventaire bibliographique pour constater l'état des recherches antérieures, et faire une mise au point sur les différentes interprétations traitant de l'objet étudié. L'inventaire bibliographique fournit, en outre, une appréciable quantité de données pouvant éventuellement servir, à titre de comparaison ou d'apport, aux pistes découvertes pendant la recherche en cours. Cette phase de la recherche peut aussi inclure les rencontres avec des personnes-ressources.

## La construction de l'objet

Lorsque le chercheur est bien renseigné sur le sujet qui l'intéresse, il peut construire son objet, c'est-à-dire le rendre «travaillable». Ce travail de «construction de l'objet» se fait en deux temps. Dans un premier, il faut définir la relation entre l'univers théorique du champ d'étude scientifique dans lequel on travaille, la sociologie par exemple, et le contenu à étudier. En reliant ainsi la théorie et l'empirie, on détermine la problématique. La problématique permet d'ancrer la recherche dans le champ de la connaissance existante. Dans un deuxième temps, il s'agit de définir les contours du contenu à étudier, de tracer les frontières de son objet. Cette analyse conceptuelle permet de passer de l'ordre des concepts à celui des objets : on parle d'opérationnalisation ou de déduction empirique. Le chercheur va ainsi du général au spécifique, de l'abstrait au concret. Dans le cadre de l'enquête sur les perceptions des Québécois relativement aux politiques sociales et à la pauvreté, le processus se traduit par une orientation minimale du cadre de la recherche : on travaille sur des opinions et sur un espace géographique limité par l'espace public d'une province. Deux concepts clés se dégagent : *opinion* et *population québécoise*. Chacun d'eux appelle une réalité qui peut être appréhendée et étudiée. Le concept d'opinion indique

qu'on travaille sur des perceptions, c'est-à-dire sur la subjectivité de groupes sociaux. Le concept de *population québécoise* renvoie à un environnement d'observations limitées à une région géographique. Chacun de ces concepts est encore précisé par un relevé des dimensions qui intéressent. Pour les *opinions*, par exemple, on peut noter les idées de la population sur les questions afférentes à la pauvreté et aux politiques sociales.



Avec les concepts d'*opinion* et de *population*, on explore au moins cinq dimensions. On pourrait sonder d'autres types de perceptions pour d'autres populations : par exemple, les convictions des Franco-Manitobains face à l'avortement ou encore face à l'accord du Lac Meech. Le choix des concepts et des dimensions circonscrit et réduit le cadre de la recherche.

Les dimensions retenues sont encore très larges : le champ d'exploration doit être rétréci davantage. À cette fin, on poursuit l'opérationnalisation – le processus de transformation des réalités conceptuelles en réalité empirique – en se demandant quelles sont exactement, par exemple, les ensembles dont on veut connaître les opinions. Il se dégage ainsi un troisième niveau, celui

des indicateurs, c'est-à-dire celui des variables et de leurs attributs.

Un attribut est une caractéristique ou une qualité d'un objet ou d'une personne : être Franco-Albertain, âgé de vingt ans, célibataire et étudiant. Une variable est un regroupement de caractéristiques. L'occupation, l'âge, le sexe, l'ethnicité, la religion, la classe sociale sont des exemples de variables décomposables en un certain nombre d'attributs.

Dans l'analyse des *opinions* des Québécois sur la pauvreté, on détient des variables en obtenant des réponses à des questions comme les suivantes :

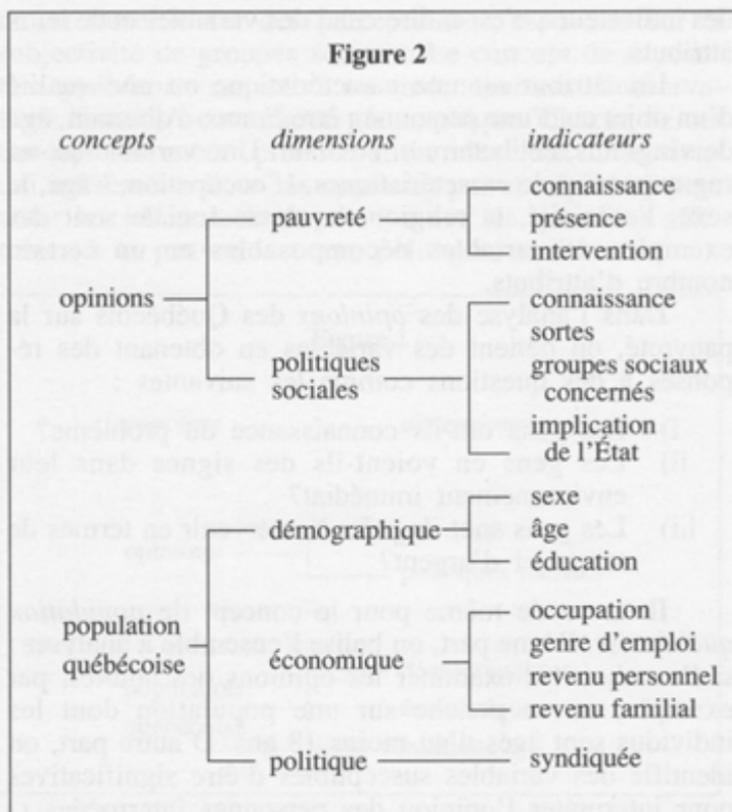
- i) Les gens ont-ils connaissance du problème?
- ii) Les gens en voient-ils des signes dans leur environnement immédiat?
- iii) Les gens sont-ils prêts à intervenir en termes de temps et d'argent?

Il en va de même pour le concept de *population québécoise*. D'une part, on balise l'ensemble à analyser : si l'on choisit d'examiner les opinions des adultes, par exemple, on se penche sur une population dont les individus sont âgés d'au moins 18 ans. D'autre part, on identifie des variables susceptibles d'être significatives pour interpréter l'opinion des personnes interrogées :

- i) l'âge,
- ii) le sexe,
- iii) la scolarité,
- iv) l'occupation,
- v) le revenu...

Tout ce développement pourra finalement prendre la forme suivante :

**Figure 2**



## La formulation des hypothèses

Le type de canevas auquel on aboutit au terme de cette démarche permet de compléter la problématique et de formuler une ou plusieurs hypothèses de travail. Il est à noter que tous les chercheurs ne procèdent pas systématiquement par une élaboration tardive des hypothèses. Dans certains cas, ils travaillent, dès les tous débuts de la recherche, sur des hypothèses, quitte, par la suite, à les modifier en fonction des éléments qui s'ajoutent en cours de route.

L'hypothèse est une réponse à vérifier. Elle détermine elle-même le travail de vérification. On peut se

demander, par exemple, quels facteurs influencent la mobilité sociale. On supposera peut-être que la mobilité des individus, dans la société, est fonction de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur éducation, de leur réseau d'appartenance. L'enquête va permettre de vérifier en quoi il existe une corrélation entre ces variables et la mobilité des individus.

L'hypothèse se présente souvent sous la forme d'un énoncé qui affirme une corrélation entre certains faits sociaux. Il s'agit d'identifier les facteurs qui, par exemple, déterminent le comportement des électeurs canadiens au cours d'une élection fédérale. Plus concrètement, l'hypothèse suppose une relation entre des variables : le type de parti choisi – libéral, conservateur, néo-démocrate – et le revenu – ouvrier, yupi, riche – ou l'âge – jeune adulte, adulte, personne âgée. Dans un tel cas, la recherche s'applique à analyser le comportement électoral de certains groupes sociaux; elle permet de mieux décrire un événement social. On parle alors d'hypothèse à caractère empirique. Cependant, certains chercheurs élaborent parfois des hypothèses qui visent à expliquer non pas des événements conjonctuels mais des processus structurels du type de ceux qui sont à la base de l'organisation sociale ou du changement social. Il s'agit d'élaborations théoriques complexes par lesquelles on analyse des comportements sociaux – le suicide chez Durkheim, les mouvements sociaux chez Touraine – ou on identifie des processus de production et de transformation du tissu social – l'imaginaire chez Castoriadis, l'agir communicationnel chez Habermas. Mais qu'il s'agisse d'hypothèses empirique ou théorique, elles doivent être validées par l'expérimentation.

Les objets d'investigation du sociologue sont souvent des *variables* lesquelles sont des réalités que le chercheur peut observer. Le chercheur tente fréquemment de découvrir si telle variable influe sur telle autre; le sociologue, par exemple, examinera si le niveau d'éducation ou le sexe ne déterminent pas l'opinion sur la pauvreté. La variable qui, hypothétiquement ou effectivement, est

déterminée par un autre facteur est une *variable dépendante*; dans l'ensemble de l'étude du «Groupe d'analyse des politiques sociales», l'opinion sur la pauvreté se qualifie de variable dépendante. La variable qui, hypothétiquement ou effectivement, en détermine une autre est une *variable indépendante*; dans le même exemple, le niveau d'éducation et le sexe sont des variables indépendantes.

## Les relations entre objets

Entre différents objets d'étude, il peut exister différents types de relation. Il appartient alors au chercheur de démontrer chaque fois en quoi consiste cette relation.

### *La corrélation*

La *corrélation* est le rapport le plus fréquemment découvert entre deux objets de la sociologie. Le chercheur constate qu'une caractéristique d'un élément «A» correspond à un aspect d'un élément «B». Par exemple : dans un État, plus le produit national brut (P.N.B.) est grand, plus le taux d'alphabétisation est élevé. «A» n'est pas nécessairement cause de «B», mais s'il y a quelque modification dans «A», il y a implicitement un changement dans «B». La corrélation peut être *directe* ou *inverse*. Elle est directe si elle se présente dans les formules «moins... moins...» ou «plus... plus...»; par exemple, plus le niveau d'éducation est élevé, plus sont grandes les chances d'obtenir un emploi. La corrélation est inverse si elle se présente sous les formes «moins... plus...» ou «plus... moins...»; par exemple, plus le niveau d'industrialisation est élevé, moins il y a de diversité linguistique.

## *La relation causale*

Une corrélation peut en fait être une relation de causalité; en ce cas le rapport entre des objets peut être *causal*. Une relation est dite causale quand il y a effectivement corrélation entre des objets, quand cette corrélation n'est pas illusoire et quand une modification dans un élément précède une modification dans un autre élément. Une corrélation est illusoire quand sont associés des effets simplement statistiques qu'on tient comme déterminant l'un de l'autre. En voici un exemple. Le nombre d'accidents de la route est plus élevé durant l'été. La consommation de crème glacée est plus grande au cours de la saison estivale. Aussi, la proposition : «plus la consommation de crème glacée est grande, plus le nombre d'accidents est élevé» est statistiquement vraie. Mais la consommation des glaces n'a rien à voir avec le nombre d'accidents de la route. Ce n'est pas parce que les gens mangent davantage de crème glacée durant l'été qu'ils ont plus d'accidents. Il est fort probable que certains conducteurs impliqués dans des accidents aient été distraits par leur cornet de crème glacée. Mais ce ne sont pas ces cas spéciaux qui font qu'il y a corrélation entre les achats de glaces et les accidents routiers. Quoi qu'il en soit, la personne qui voudrait maintenir l'hypothèse devrait montrer que les conducteurs impliqués dans des accidents sont effectivement des consommateurs de glace et rechercher, le cas échéant, à découvrir la raison de cet effet. S'il y a plus d'accidents de la route durant l'été, c'est qu'il y a davantage de circulation par temps chaud. Il ne faut pas balayer du revers de la main les corrélations, mais il faut les expliquer sans les maintenir comme cause envers et contre tout. Quand le chercheur veut vérifier s'il y a effectivement quelque détermination des éléments dans une corrélation, il fait intervenir des facteurs intermédiaires. Par exemple : on peut constater que les femmes, plus que les hommes, font preuve d'opinions conservatrices; il peut alors être tentant d'affirmer que le sexe des personnes détermine leur

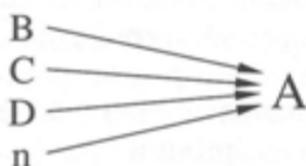
allégeance politique; cependant, si l'on fait intervenir d'autres facteurs, on se rend compte que cette affirmation est prématurée; ce sont, en effet, davantage l'âge, le niveau d'éducation et le revenu qui ont un impact sur le niveau de libéralisme; or, la majorité des personnes âgées, peu instruites et à faible revenu, sont des femmes; par conséquent, ce n'est pas tant la féminité qui rend conservateur que le fait de la correspondance historique entre la féminité et d'autres caractéristiques. Pour qu'il y ait causalité de  $A \rightarrow B$ , il faut précisément qu'une manifestation de «B» soit un effet, une conséquence d'une manifestation de «A». Dans la proposition : «plus la femme est jeune, plus elle a tendance à recourir à l'avortement», l'âge est un facteur déterminant du taux d'avortement. Tel groupe d'âge affichera telle proportion d'avortements, le taux d'avortement n'étant pas logiquement une cause du groupe d'âge. La proposition : «plus la personne est instruite, plus est faible la probabilité qu'elle se retrouve en chômage» ou celle : «plus, dans un couple, la situation de l'homme relativement à l'emploi est stable, plus les relations sexuelles sont régulières» sont aussi d'ordre causal, le niveau d'instruction déterminant univoquement la probabilité d'être sans travail, la situation relative au travail influençant les relations sexuelles.

### *La causalité linéaire et la causalité réciproque*

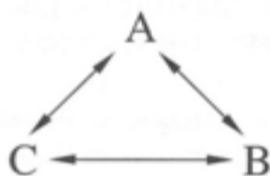
La causalité peut être *linéaire*, comme dans l'énoncé : «A» est cause de «B». Elle peut également être *réciproque*, comme dans la proposition : «A» est cause de «B» mais en même temps «B» est cause de «A» ( $A \leftrightarrow B$ ). C'est ce type de relation qu'on peut observer entre l'efficacité et la cohésion d'une association, plus celle-ci a tendance à être efficace, meilleure est l'harmonie entre les membres. L'efficacité découle de la cohésion et, inversement, la cohésion de l'efficacité.

## Les causes partielles et les interreliées

En sciences sociales, les causes sont généralement partielles et interreliées. Pour mieux comprendre un phénomène, le chercheur tentera alors d'en regrouper les déterminants. Il pourra ainsi montrer que les causes de «A» sont «B», «C», «D», etc. Il pourra même établir une certaine proportion de causation pour chacune des variables de détermination dont la somme ne lui donnera qu'exceptionnellement 100%. Le chercheur dira par exemple que les causes de la dépression nerveuse sont le chômage, les problèmes familiaux, les problèmes sexuels, etc.



Une analyse de cet ordre est appelée *multivariée*. Dans une perspective moins linéaire, plus *structurelle*, le chercheur pourra relier le phénomène étudié à d'autres objets et, cette fois, non pas montrer quel est l'effet de ceux-ci sur celui-là, mais indiquer comment tous ces phénomènes sont interreliés, dépendent les uns des autres, agissent les uns sur les autres. Il montrera ici, par exemple, que le taux de naissance a une influence sur le niveau d'égalité des sexes, que ce niveau a réciproquement un effet sur le taux de naissance mais en plus sur l'organisation politique d'une nation, que cette organisation politique, elle, a un impact sur le niveau d'égalité des sexes mais aussi sur le taux de naissance. Bref, il montrera que chacune des trois variables agit sur les deux autres.



On peut ainsi obtenir une multitude de chaînes ou de structures causales et de dimensions variées.

## La collecte de l'information

La recherche du sociologue peut viser plusieurs types d'objets : les documents, les attitudes ou les formations sociales, et les opinions.

Cette recherche portera soit sur un *échantillon* soit sur la *population* entière. On appelle population l'ensemble de tous les éléments – de quelque nature qu'ils soient – qu'on veut analyser. On appelle échantillon une partie de cet ensemble supposée représentative de la population. Si l'ensemble est trop gros pour être entièrement analysé, le chercheur se donnera un échantillon accessible : c'est ce qui se produit, par exemple, quand on fait un sondage sur l'opinion publique canadienne. Si la population peut être intégralement étudiée, le chercheur n'aura pas besoin d'échantillon – techniquement, ici, l'échantillon et la population seront équivalents : c'est le cas, notamment, du chercheur qui analyse les comportements d'une bande de délinquants.

### *Les documents*

Les *documents* sur lesquels peut se pencher le sociologue sont nombreux et variés : il y a les graffiti sur les murs des prisons ou des salles de toilette, les carrosseries de voitures, les oeuvres d'art, les pièces musicales, les vidéo clips, les films, les outils, les vêtements, etc.; mais la majorité des documents demeurent des écrits : livres, rapports, journaux, transcriptions d'entrevues, etc.

Le chercheur doit acquérir son information sous une forme pratique afin de pouvoir l'analyser facilement : il

se procure, par exemple, des photographies de graffiti, de carrosseries, d'oeuvres d'art.

Pour mettre en lumière la substance des documents dont il dispose, le chercheur procède à l'analyse de leur contenu. Cette analyse peut se faire en calculant des fréquences et en traçant des corrélations ou encore par une recherche de signification notamment à caractère psychanalytique ou sémiotique. Dans le premier cas, le chercheur identifie des éléments ou des types d'éléments – actes, mots, idées, formes –, en calcule les fréquences, les relie entre eux ou les associe à des variables ou à des attributs extérieurs. Dans le second cas, l'analyse consiste à dégager d'un document ou d'un ensemble de documents des significations profondes qui ne sont pas immédiatement données dans la matière première. Ces analyses consistent normalement beaucoup plus en des structurations qu'en des corrélations mais elles n'exemptent pas de rechercher des relations entre des facteurs quelconques.

### *Les attitudes et les formations sociales*

Si le sociologue veut s'intéresser aux formations ou aux comportements sociaux, il lui faudra observer des agissements ou des relations entre des parties quelconques. Au départ, l'enquête peut comporter une question ou une hypothèse précise. Dans ces conditions, un plan d'observation défini peut être établi, le chercheur connaissant exactement ce sur quoi il doit porter son attention. Si tel n'est pas le cas, l'observation sera nécessairement d'un caractère plus large, moins encadré.

L'observation peut être *participante* ou *non participante*. Elle est participante quand l'enquêteur s'intègre aux personnes ou au groupe qu'il étudie; le chercheur qui veut, par exemple, se familiariser avec les comportements d'une secte religieuse tentera de s'intégrer aux membres de cette secte et de suivre leurs activités.

L'observation doit ici faire en sorte de ne pas participer aux activités de ceux qu'il étudie au point qu'il ne puisse plus observer, ou encore de tant observer qu'il ne soit plus en mesure de participer. L'observation est non participante lorsque l'enquêteur examine les individus ou le groupe en extériorité, sans s'associer aux activités : ainsi, le chercheur qui veut analyser les comportements des enfants dans une classe et qui les observe à travers une fenêtre qui le cache aux enfants. L'observation, encore, peut être *avouée* ou *non avouée*. Elle est avouée si le chercheur révèle aux personnes qu'il les analyse; elle est non avouée s'il le cache ou n'est pas en mesure de le dire.

L'observation participante est une méthode de travail empruntée à l'anthropologie. Pour connaître une culture, l'anthropologue vit avec le groupe étudié. Cette situation lui permet de sentir directement le vécu qu'il veut décrire, de s'en imprégner. Par l'observation participante, le chercheur est en immersion totale dans son objet d'étude. Il participe aux différentes activités comme s'il faisait partie intégrante de l'objet étudié. Dans un certain sens, l'observation participante est une forme d'appropriation de la subjectivité d'une culture donnée.

Il existe plusieurs types d'observation participante. Les formes varient selon le degré de participation. Dans l'observation classique, la personne qui conduit la recherche est présente mais demeure observatrice : elle prend des notes à la façon d'un intellectuel fantôme, présent mais insensible. Le chercheur peut cependant être très actif; il participe à la vie de l'organisation au même niveau qu'un membre régulier; il fait complètement corps avec son objet d'étude.

L'observation participante peut tenir lieu d'analyse préparatoire. Le chercheur qui n'est pas en mesure de formuler d'hypothèses sur un objet, pourra recourir à cette technique pour se familiariser avec lui. Au terme de cette familiarisation il développera quelque problématique qu'il expérimentera systématiquement par la suite. L'observation participante peut aussi servir la

recherche-action du militant. Celui-ci s'associe aux activités de son groupe et profite de cette association pour l'étudier et l'éclairer de ses analyses.

Dans tous les cas d'observation, l'enquêteur doit se méfier de ses préjugés ou de ses pré-notions, davantage en se les avouant pour les contrôler qu'en s'imaginant n'en être nullement affecté; il doit préparer un rapport méthodique en ne notant que ce qui est effectivement survenu au cours de son observation. Même le sociologue qui s'adonne à l'observation participante, et qui a à coeur les intérêts du groupe auquel il s'intéresse, doit se contraindre à objectiver son objet. C'est, d'ailleurs, de la sorte, que ses réflexions ont le plus de chance de profiter au groupe.

### *Les opinions*

Le sociologue peut chercher à connaître la pensée des individus ou des groupes. Pour ce faire, il recourt aux enquêtes effectuées par *questionnaire* ou à l'*entrevue*. Dans une enquête par questionnaire, comme dans un sondage, le sociologue demande à des personnes de répondre à des questions. Il peut rejoindre ces personnes par téléphone et leur demander de répondre à quelques questions déjà préparées. Plus communément, il distribue, d'une façon ou d'une autre, un questionnaire écrit qui sera complété par ceux auxquels il est destiné. Les questionnaires écrits constituent une immense quantité d'informations.

Dans un questionnaire, les questions sont *ouvertes*, *fermées* ou *semi-ouvertes*, *semi-fermées*. Une question est ouverte quand la personne interrogée peut répondre en ses propres mots. L'enquêteur formule la question et aménage un espace où la personne interrogée écrit ce qu'elle veut. La question suivante est une question ouverte :

Dites, en quelques lignes, ce que vous pensez de

la peine capitale?

---

---

---

À l'opposé, une question est fermée lorsque la personne interrogée ne peut fournir d'autres réponses que celles déjà prévues. L'enquêteur énumère des possibilités de réponses parmi lesquelles la personne interrogée choisit. La question suivante est fermée :

Laquelle des réponses suivantes représente le mieux votre pratique de la religion?

- i) Très pratiquant(e) et par conviction.
- ii) Très pratiquant(e) et par obligation.
- iii) Assez pratiquant(e) et par conviction.
- iv) Assez pratiquant(e) et par obligation.
- v) Peu pratiquant(e) mais avec conviction.
- vi) Peu pratiquant(e) et par obligation.
- vii) Pas du tout pratiquant(e).

Une question est semi-ouverte, semi-fermée quand elle comporte des choix de réponses, et quand elle contient en plus un espace où le répondant peut fournir soit une réponse autre que celles suggérées, soit quelques explications, justifications, ou autres à la réponse qu'il a donnée. Exemple (Tessier, 1985) :

Pour quelles raisons avez-vous choisi les études que vous poursuivez actuellement? (Javeau, 1976 : 89).

- i) Parce qu'elles mènent à une situation lucrative?
- ii) Parce qu'elles correspondent à vos intérêts intellectuels?
- iii) Parce qu'elles ne durent que trois ans?
- iv) Parce qu'elles laissent beaucoup de temps libre?

Autres réponses :

- i) \_\_\_\_\_
- ii) \_\_\_\_\_
- iii) \_\_\_\_\_

La plus grande difficulté dans les enquêtes par questionnaire est la récupération des réponses. Le chercheur doit s'efforcer de récupérer au moins 70% des questionnaires qui ont été distribués dans un échantillon, ce qui n'est pas une tâche facile puisque la majorité des gens n'aime pas répondre à des questionnaires. En deçà de cette proportion, la validité des résultats est amoindrie.

L'enquêteur pose une question ouverte quand sa recherche n'a pas besoin de réponse pré-définie, soit qu'il n'ait pu en concevoir, soit qu'il ne le souhaite pas. Cette solution lui assure que la personne interrogée répond librement, explique exactement sa conception de la chose. Les questions ouvertes sont généralement plus faciles que les questions fermées. Mais le chercheur sait bien que l'analyse des questions ouvertes est beaucoup plus compliquée : les réponses peuvent être ambiguës, contradictoires, ou tout simplement illisibles.

L'enquêteur pose une question fermée quand sa recherche l'y autorise ou quand il peut prévoir les réponses possibles. Une question fermée doit représenter la réalité d'une problématique, sinon elle est tendancieuse et inacceptable. On ne peut pas demander, par exemple (Javeau, 1976 : 88), laquelle de ces propositions a votre préférence

- i) Détruire toutes les forêts pour en faire du bois de chauffage (.....)
- ii) Augmenter le nombre des centrales nucléaires (.....)

parce que le choix réel ne se réduit pas à cette simple alternative. La question fermée doit offrir un éventail de réponses qui permette à la personne interrogée de se situer raisonnablement. La question fermée est nécessairement plus contraignante pour le répondant que la question ouverte; mais elle n'est pas sans avantages. Entre autres, elle assure une analyse beaucoup plus facile des résultats et elle minimise les risques de fausse interprétation.

L'enquêteur pose une question semi-ouverte, semi-fermée quand il connaît les réponses dominantes mais

veut par ailleurs permettre aux autres de se situer, quand il prévoit les réponses possibles mais veut s'assurer de n'avoir rien oublié ou quand, de crainte de trop s'imposer à la personne interrogée, il veut permettre à celle-ci de s'exprimer, de s'expliquer librement.

Si, dans un questionnaire, la question ouverte est celle qui assure la réponse la plus personnelle, dans les méthodes de recherche, la technique qui garantit la plus grande liberté d'expression au répondant est l'entrevue. L'entrevue, même plus encore que la question ouverte, sera pénible à analyser, à codifier, mais jamais le chercheur ne sera plus près de la personne interrogée qu'en y recourant. L'entrevue toutefois peut être dirigée ou non dirigée. Elle est dirigée si l'enquêteur a préparé certaines questions auxquelles il aimerait confronter le répondant ou encore s'il a planifié certaines interventions qui ramènent le répondant vers un thème précis. L'entrevue est non dirigée si le chercheur laisse l'interviewé tout à fait libre de répondre à sa guise.

Les questions ouvertes et les entrevues fournissent une matière qui, bien qu'elle soit d'un traitement ardu, révèle une richesse souvent inépuisable. Pour cette raison, c'est surtout à ces techniques qu'on fait appel lors d'enquêtes exploratrices. Quand le problème de recherche n'est pas très défini, que les hypothèses sont difficiles à formuler, les questions ouvertes et les entrevues laissent échapper moins d'information que les questions fermées et, partant, sont plus fécondes que les autres. Cependant, le sociologue doit savoir que l'usage des questions ouvertes comporte aussi le risque de ne pas trouver de réponse à des questions précises.

L'entrevue est une méthode de collecte verbale de l'information. Il en existe plusieurs sortes, qui peuvent être classées, comme le suggère Madeleine Grawitz (1972 : 633), en fonction du degré de liberté accordé au répondant et de la qualité de fond de l'entrevue. Plus l'entrevue est libre, plus le contenu est défini en fonction de ce que la personne interviewée a envie de dire. Les récits de vie sont un exemple d'entrevue à liberté quasi

totale. Plus l'entrevue est libre, moins l'interviewer a à interagir; moins l'entrevue est libre, plus ce dernier doit orienter les réponses. L'entrevue orientée suppose un travail préparatoire semblable à celui de la création d'un questionnaire.

Une entrevue peut répondre à plusieurs objectifs. Dans certains cas, l'objectif est simplement informatif : on veut connaître des événements, relever une façon d'interpréter un moment historique, connaître des motivations ou encore mesurer des opinions ou des attitudes. Mais le but de l'entretien peut aussi être thérapeutique, de nature psychanalytique ou psychiatrique. Il suppose une intervention, de la part du chercheur, qui procède alors à une espèce de recherche-action et utilise des instruments analytiques, des grilles d'analyse, pour le traitement des données.

Les personnes interrogées, chacun le sait, peuvent mentir ou cacher de l'information lorsqu'elles répondent aux questions. Mais il ne faut pas accorder trop d'importance à cette éventualité. Les études portant sur cette question, en effet, révèlent que la majorité des gens répondent sincèrement aux questions qu'on leur pose. Le tout est de les amener à répondre. Dans maintes enquêtes, une somme forfaitaire est versée aux gens qui acceptent de collaborer en compensation du temps qu'ils ont accordé aux enquêteurs. Cette procédure qui rend plus attrayante la participation des répondants contribue souvent à augmenter leur nombre.

Un facteur important pour la validation des résultats d'une enquête est celui de la standardisation des résultats. Autant que possible, les chercheurs doivent voir à ce que les répondants soient exposés à des situations équivalentes. Un questionnaire écrit place tout le monde devant les mêmes interrogations. En ce qui a trait aux entrevues, vu les conséquences de l'interaction entre interviewers et interviewés, il est primordial que ceux-là soient bien entraînés à agir et à réagir, tous et en tout temps, de la même manière.

## Le traitement de l'information

Une fois l'information recueillie, il s'agit d'en découvrir la signification par des structurations – où l'on peut souvent appliquer des grilles d'analyse – ou d'en relier les éléments les uns aux autres. Mais, dans la majorité des cas, notamment si l'on dispose de nombreux cas ou si, à l'intérieur d'un même cas, on recherche des éléments récurrents, il est d'abord requis de *codifier* l'information. Cette codification, toutefois, peut avoir lieu lors de la conception de questions fermées. Codifier l'information, c'est la regrouper ou la décomposer en catégories, selon certains principes, certains critères, afin de pouvoir l'analyser. On ne peut pas traiter en tant que telle une masse indifférenciée d'informations. Dans une codification, l'ensemble des catégories doit être *exhaustif* et chacune d'elles doit être *mutuellement exclusive*. Un ensemble de catégories est exhaustif quand il peut intégrer toutes les possibilités. Des catégories sont mutuellement exclusives quand une information ne peut appartenir qu'à une seule catégorie. L'ensemble des classes suivantes :

- i) catholique
- ii) protestant
- iii) anglican
- iv) autres
- v) sans religion

est exhaustif puisque toutes les situations relatives à la religion y sont comprises. Les catégories suivantes :

- i) catholique
- ii) protestant
- iii) anglican
- iv) bouddhiste
- v) chrétien

ne sont pas mutuellement exclusives, car un même cas peut être classé à la fois dans la catégorie «chrétien» et dans une des trois autres catégories : «catholique»,

«protestant» ou «anglican». L'objectif fondamental de la codification est de réunir ce qui est semblable et de distinguer ce qui est différent. Cela peut donner lieu tout simplement, sous un certain rapport, à des classes d'espèces différentes, à des catégories *nominales*, entre lesquelles il ne peut y avoir aucun ordre, comme dans l'exemple suivant :

- i) homme
- ii) femme

La codification peut aussi aboutir à une *échelle* où les catégories apparaissent dans un ordre allant du moins au plus, ou du plus au moins. Dans l'exemple du revenu familial suivant :

- i) 50 000 et plus
- ii) 45 000 à 49 999
- iii) 40 000 à 44 999
- iv) 35 000 à 39 999
- v) 30 000 à 34 999
- vi) 25 000 à 29 999
- vii) 20 000 à 24 999
- viii) 15 000 à 19 999
- ix) 10 000 à 14 999
- x) 5 000 à 9 999
- xi) 4 999 et moins

on constate qu'il y a continuité d'une catégorie à l'autre. Nous avons là une *échelle de revenu*.

L'information codifiée peut ensuite être analysée statistiquement, sémiotiquement ou autrement, c'est-à-dire par quelque approche quantitative ou qualitative.

Nous nous attardons quelque peu ici sur l'analyse statistique qui, bien qu'en aucune façon elle ne puisse être déclarée ni la seule ni la meilleure, est sûrement la plus utilisée par les sociologues.

Dans l'analyse statistique – qui se fait communément par l'intermédiaire du programme SPSS – on a d'abord des mesures de *proportions*. Le chercheur est alors à même d'affirmer que tel ensemble comporte tel

pourcentage de «X», ou encore que tel pourcentage des «X» pense «Y». L'analyse statistique mesure par ailleurs les *tendances centrales* : le mode, la médiane ou la moyenne. Le chercheur peut ici calculer que la moyenne des salaires dans tel échantillon ou telle population s'élève à tel montant. La moyenne n'étant effectivement qu'une tendance centrale, des moyennes identiques peuvent se rapporter à des distributions bien différentes les unes des autres. Les distributions :

A : 20; 30; 40; 50; 60; 70; 80; 90; 100

et

B : 50; 55; 60; 60; 60; 60; 60; 65; 70

ont toutes les deux une moyenne de 60. Pourtant, elles sont bien différentes l'une de l'autre. Dans la distribution A, les résultats sont beaucoup moins concentrés près de la moyenne que dans la distribution B. C'est ainsi, par exemple, que deux revenus nationaux moyens relativement élevés peuvent caractériser deux populations fort différentes : dans l'une on découvrira un certain équilibre, une répartition étalée des revenus, alors que dans l'autre on aura une masse de gens pauvres à côté d'un groupe immensément riche. Pour cette raison, les mesures de tendance centrale sont accompagnées de mesures de *dispersion* qui évaluent la proportion des résultats qui s'éloignent de la moyenne et leur distance par rapport à celle-ci. De plus les statistiques peuvent permettre d'évaluer des relations entre variables et de déterminer dans quelle mesure les résultats obtenus sur des échantillons peuvent être inférés à des populations. La majorité de ces calculs sont maintenant faits par des ordinateurs après que le chercheur a codifié et emmagasiné son information dans la mémoire de la machine.

Nous insistons pour dire que toute analyse de données n'est pas statistique. Mais parce que, d'une part, l'analyse statistique commande le respect et que, de surcroît, elle n'est pas sans fournir des résultats importants, et parce que d'autre part, elle n'explique pas tout et invite couramment à la méfiance, le sociologue essaye souvent

de combiner des données statistiques à des résultats provenant d'une autre source.

## **Les méthodes de la sociologie-action**

En sociologie, le chercheur se soucie souvent de ne pas isoler la pratique de la théorie, de mettre sa science au service des groupes étudiés, de ne pas se dissocier de ses engagements sociaux et politiques. Ses travaux relèvent souvent de ce qu'on appelle la recherche-action. La recherche-action n'ignore pas les principes de la méthode sociologique; elle les adapte à des conditions spécifiques et à des causes particulières. Et c'est probablement là que le mariage entre le théorique et le méthodologique est le plus harmonieux. La recherche se met alors au service du groupe ou de l'organisation étudiés, dans le but de lui faire prendre conscience de sa réalité sociale. La personne qui conduit la recherche devient l'agent d'interrogation par lequel un groupe ou une organisation obtiennent une image plus objective de leur réalité. À partir de cette image, le groupe ou l'organisation peuvent envisager un plan de travail, une stratégie de développement.

### ***L'enquête conscientisante***

L'enquête conscientisante est une méthode de travail empruntée à l'organisation communautaire, au service social. Elle permet à un groupe formé d'animateurs et à un collectif – ou à une collectivité – de prendre conscience de sa réalité et d'envisager, par la suite, une stratégie d'action. Elle répond fondamentalement à cette question : «comment faire de l'enquête non pas un nouvel instrument de pouvoir, mais un moyen pédagogique, un nouveau mode d'acquisition de connaissance pour les milieux populaires, et qui serait porteur d'un processus

d'éducation libératrice?» (Humbert, 1987 : 91).

Enquêter, former/éduquer, se libérer, voilà les trois temps forts d'une méthode de travail qui vise à démocratiser et à démystifier le travail de recherche scientifique. En fait, toutes les recherches sont conscientisantes en ce sens qu'elles permettent de prendre conscience d'une réalité. Cette prise de conscience, toutefois, est trop souvent limitée aux chercheurs. Ces derniers, une fois conscientisés, sont habilités à garder pour eux, ou pour leur corporation, le résultat de leurs analyses. Et n'arrive-t-il pas que des chercheurs cachent le fruit de leurs travaux pour ne pas nuire aux pouvoirs politique ou économique? L'enquête conscientisante s'attaque donc à cette corporatisation de la recherche afin que tous les intéressés puissent en profiter.

L'enquête conscientisante procède de diverses façons. Elle utilise des techniques usuelles de collecte de données — questionnaire, entrevue, etc. —; mais le tout se fait de façon à ce que le collectif co-enquêteur s'approprie à la fois la méthode de travail et le résultat de l'enquête. Contrairement à la plupart des recherches, l'objectif final est de produire une stratégie d'action afin de modifier la situation qui fait problème : sous-développement d'une région, analphabétisme, discrimination, etc.

Les grandes étapes de l'enquête conscientisante sont : 1) la mise en place d'un cadre de travail, 2) l'identification d'un problème ou d'une question, 3) l'administration de l'enquête, 4) l'analyse des résultats, 5) la publication des résultats et 6) l'élaboration d'une stratégie corrective.

La mise en place d'un cadre de travail consiste à délimiter une zone de travail, un quartier ou une région. Une fois la zone définie, les animateurs doivent acquérir une bonne connaissance du milieu. À partir de cette connaissance, le collectif d'animation identifie les acteurs en place et est à même de choisir un groupe de travail. Une fois celui-ci identifié, un protocole est signé entre les parties en place. Le protocole indique ce que chaque partie va apporter et acquérir. L'identification d'un

problème ou d'une question est la première grande étape de sensibilisation au travail scientifique. En effet, le groupe choisi doit effectuer la construction d'un objet de recherche à partir de la connaissance qu'il en a. Bien souvent, cette connaissance prend la forme d'un besoin – besoin d'argent, de terre, d'éducation, etc. Quand l'objet problème est spécifié, le travail qui s'ensuit est identique à celui des autres types de recherche. Lorsque l'enquête est terminée, le groupe de travail peut définir un plan d'action dans le but de remédier au problème ou à la question étudiée.

### *L'intervention*

L'intervention est une méthode de travail empruntée à la psychologie et à la psychiatrie. Elle est une relation clinique entre des ensembles pratiques (groupe, organisation et institution) et un collectif de recherche. Deux grands types d'intervention ont marqué les trente dernières années : l'intervention sociologique et l'intervention institutionnelle.

L'intervention sociologique, principalement représentée par les travaux de Touraine, vise à rendre transparents les rapports sociaux qui s'établissent entre des acteurs : rapports entre l'État et les étudiants, entre les ouvriers et les patrons. La méthode, dans sa forme la plus simple, consiste à travailler avec un ou des groupes représentant les parties impliquées. À partir d'entretiens et d'une auto-analyse, le collectif de recherche dégage des hypothèses sur l'action des parties. Lors d'une séance commune, il leur soumet les résultats et les invite à les discuter.

L'intervention institutionnelle est un kaléidoscope de méthodes. Fondamentalement, elle vise à faire prendre conscience, à un groupe de travailleurs, de la répartition interne du pouvoir au sein l'organisation ou de l'institution analysée.

Il est à noter que les étapes de travail propres à l'analyse institutionnelle sont particulières à chaque école de pensée. Les principales écoles sont les suivantes : *l'intervention socio-analytique*, représentée par les travaux de Lourau et Lapassade; *l'intervention sociopsychanalytique*, représentée par les travaux du collectif Desgenettes; *l'intervention «schizo-analyse»*, représentée par les travaux de Deleuze et Guttari; *l'intervention féministe*, représentée par les travaux du groupe de recherche en intervention féministe (GRIF).

À titre d'illustration, et non pas de référence standard, nous nous attarderons maintenant sur le scénario de travail pratiqué par le collectif Desgenettes. Dans un premier temps, on retrouve l'analyse de la demande : analyse qui permet de faire ressortir le conscient exprimé et l'inconscient refoulé. L'analyse implique au moins une rencontre avec le groupe demandeur et la signature d'un protocole de travail – règles de fonctionnement, durée et nombre des rencontres, coût – essentiellement administratif. Dans un deuxième temps, sont aménagées une série de rencontres entre deux collectifs : un groupe homogène originaire de l'organisme demandeur et le groupe Desgenettes. Un groupe homogène est composé de personnes d'un même échelon de travail. Dans une intervention scolaire, les groupes homogènes peuvent être formés de professeurs, du personnel du secrétariat, d'employés de soutien, de cadres ou d'étudiants. Dans un tel cas, on compte cinq groupes de travail.

Le travail avec des groupes homogènes assure une liberté de parole au cours des entretiens. Chaque rencontre met en interaction un groupe homogène et deux personnes du groupe Desgenettes, l'une à l'animation, l'autre au secrétariat. Toutes les rencontres sont enregistrées. Une rotation s'effectue entre les membres du groupe Desgenettes pour que tous les participants soient impliqués dans l'intervention. Les rencontres servent de prétexte pour explorer une forme originale d'organisation du travail, donc une forme différente de répartition du pouvoir dans un milieu de travail. Les rencontres permettent aux

membres des deux collectifs, principalement à ceux du groupe demandeur, de découvrir les éléments psychofamiliaux et psycho-sociaux qui «dans le quotidien de leur travail institutionnel, reproduisent et produisent leur personnalité» (Mendel, 1980 : 243).

## Conclusion

Dans une recherche, la méthode appartient à un tout. Elle n'est pas isolable des questionnements théoriques, des préoccupations des chercheurs. Elle est elle-même divisible en parties et en facettes qui répondent toutes à des conditions particulières. Entre la théorie et les objets de théorie, parmi les différentes composantes de la méthode, le chercheur doit se situer et justifier ses choix. Il doit pouvoir expliquer ses choix méthodologiques, les inscrire dans une problématique, les relier à des préoccupations.

L'enquête, quelle qu'elle soit, est jugée par la communauté scientifique. La publication des résultats, leur diffusion, permet à d'autres chercheurs d'échanger des données, des points de vue, des interrogations ou des critiques. Dans ces échanges, la méthode joue en quelque sorte un rôle de critère. Une recherche qui comporte des erreurs méthodologiques est âprement dénigrée. Le métier de chercheur n'est pas à l'abri des évaluations. La plupart du temps, les échanges sont tempérés par un décorum de bon aloi. Par contre, une lecture approfondie de textes critiques révèle à quel point les luttes peuvent être féroces entre les chercheurs ou les équipes de recherche. Il est donc très important de produire un travail dont les faiblesses méthodologiques sont réduites au minimum.

Cette situation de guerre froide, au sein de la communauté scientifique de résultats et de services à caractère scientifique est étroitement liée aux conditions de production. Comme dans les autres secteurs du marché du

travail, les postes dans les universités, les centres de recherche ou les institutions commanditaires de projets de recherche, sont très limités. Cette situation favorise donc une grande compétition entre les chercheurs.

Le sociologue veut tenter de trouver des causes à des effets ou des effets à des causes; il procède alors à une analyse causale en associant des variables les unes aux autres. Il peut chercher à découvrir comment fonctionne une réalité quelconque, un ensemble d'éléments spécifiques; le résultat de son analyse sera alors la présentation d'une structure plus ou moins articulée. Il peut aussi tenter de découvrir les conditions de possibilités de tel phénomène, la signification de tel comportement, de telle activité, de tel document; il fait alors une analyse de contenu – ou une analyse de discours –, et il élabore une explication abstraite de laquelle devront découler les significations cherchées. Il peut aussi vouloir comprendre telle ou telle réalité en appliquant une grille d'analyse éprouvée ailleurs, un appareil formel plus ou moins mathématique; dans ces cas, il cherche à dégager une signification, une explication d'une réalité particulière telle qu'une autre réalité plus ou moins semblable a été comprise ou ainsi qu'une théorie générale le suppose; ces opérations donnent souvent lieu à des ajustements, voire à des négations des appareils formels utilisés. Peu importe le genre de son travail, le sociologue doit nécessairement tenir compte de toute l'information dont il dispose – ne pas exclure, par exemple, quelque donnée sous prétexte qu'elle infirmerait certaines conclusions –; il doit aussi veiller à fournir des explications cohérentes; il doit finalement proposer des résultats qui puissent être acceptés dans une communauté de chercheurs ou expliquer en quoi ils ne peuvent pas être compris dans cette communauté.

## BIBLIOGRAPHIE

- GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1972.
- HUMBERT, Colette, «L'enquête conscientisante», dans *Les méthodes de la recherche qualitative*, Jean-Pierre Deslauriers (éd.), Sillery, P.U.Q., 1987.
- JAVEAU, Claude, *Comprendre la sociologie*, Verviers, Marabout, 1976.
- MENDEL, G., «La sociopsychanalyse institutionnelle», dans *L'intervention institutionnelle*, Ardoino et al. (éd.), Paris, Payot, 1980.
- WERY, Anne, Paul GRELL et Gilles LAFRANCE, *Ce que les Québécois pensent... des politiques sociales et de la pauvreté*, Montréal, Groupe d'analyse des politiques sociales, 1983.

## LECTURES COMPLÉMENTAIRES

### A. Niveau général :

- ANGERS, M., *Initiation à la recherche et aux techniques d'enquête sociale*, Montréal, Association coopérative des étudiants du Collège de Maisonneuve, [...]
- AKTOUF, O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, P.U.Q./H.E.C. Presses, 1987.
- BABBIE, E., *The Practice of Social Research*, Belmont, Wadsworth, 1986.
- BEAUDRY, L., *Guide de la recherche à l'intention des militants*, Montréal, Centre coopératif de recherche en politique sociale, 1975.
- BLALOCK, Hubert M. jr., *Introduction à la recherche sociale*, Gembloux, Duculot, 1977.
- BOUDON, Raymond, *Les méthodes en sociologie*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, P.U.F., 1976.
- DUVERGER, Maurice, *Méthodes de sciences sociales*, Paris, P.U.F., 1961.
- GAUTHIER, Benoît (éd.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Sillery, P.U.Q., 1984, pp. 27-44.
- GRAVEL, Robert J., *Guide méthodologique de la recherche*, P.U.Q., 1978.
- LETOURNEAU, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989.
- LOUBET, Del Bayle, J.L., *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 1978.
- LONGERE, P., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1979.

### B. Niveau plus avancé et domaines spécialisés :

- ARDOINO et al., *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot, 1980.

- BECKER, H.S., *Sociological Work: Methods and Substance*, Chicago, Aldine, 1970.
- BERTAUX, Daniel, «L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités», dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, juillet-décembre 1980.
- BOUDON, Raymond et Paul LAZARSFELD, *Le vocabulaire des sciences sociales*, Paris, Mouton, 1965.
- \_\_\_\_\_, *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, Mouton, 1969.
- BOURDIEU, Pierre, J.C. PASSERON et J.C. CHAMBOREDON, *Le métier de sociologue*, livre 1, Paris, Mouton/Bordas, École pratique des hautes études, 1968.
- BRADBURN, N. and S. SUDMAN, *Improving Interview Method and Questionnaire Design*, San Fransisco, Jossey-Bass, 1981. Cahiers de méthodologie, Montréal, UQAM, 1987.
- CAILLOT, Robert, *L'enquête-participation*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1972.
- CAMPIOLI, George, *L'analyse de contenu*, Liège, Presses universitaires de Liège, 1975.
- CIBOIS, P., *L'analyse des données en sociologie*, Paris, P.U.F., 1984.
- Collectif québécois de conscientisation, *Pratiques de conscientisation; expériences d'éducation populaire au Québec*, Montréal, Nouvelle optique, 1983.
- CORBEIL, C., A. PAQUET-DEEHLY, C. LAZURE et G. LEGAULT, *L'intervention féministe*, Montréal, Saint-Martin, 1984.
- DESLAURIERS, J.-P. (éd.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, P.U.Q., 1987.
- DIEGEL, Adolphe, *Sondage : compilation et corrélation*, Sillery, P.U.Q., 1977.
- DUPUIS, J.-P., A. FORTIN, G. GAGNON, R. LAPLANTE et M. RIOUX, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, IQRC, 1982.
- FEYERABEND, P., *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1979.
- FREIRE, P., *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1973.
- FRIEDRICHS, Jurgen and Harmut LUDTKE, *Participant Observation: Theory and Practice*, Lexington, Mass., Lexington Books, 1975.
- GAUTIER, Yvon, *Théoriques : pour une philosophie constructiviste des sciences*, Montréal, Le Préambule, Science et Théorie, 1982.
- GHIGLIONE, Rodolphe et Benjamin MATALON, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris, Colin, 1978.
- GORDON, R.L., *Interviewing : Strategy, Techniques and Tactics*, Homewood, Ill., Dorsey, 1975.
- GOURIEROUX, Christian, *Théorie des sondages*, Paris, Economica, 1981.
- GRAVEL, R.J., *Guide méthodologique de la recherche*, Québec, P.U.Q., 1983.

- GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1975.
- GREIMAS, A.J., *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil, 1976.
- HARAMEIN, Ali et Philippe PERRENOUD, «Rapsodie», une recherche-action : du projet à l'acteur collectif, dans *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 19, n° 59, 1981, pp. 175-231.
- HESS, R., *La sociologie d'intervention*, Paris, P.U.F., 1981.
- JAVEAU, Claude, *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions de l'Organisation, 1982.
- KUHN, T.S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
- LEDUC, A., *Guide d'utilisation SPSS*, Service de développement pédagogique, document ronéotypé, Longueuil, Montréal, Collège Édouard Montpetit, 1983.
- LESEMANN, Frédéric (éd.), *Revue internationale d'action communautaire*, numéro spécial sur la recherche-action, n° 5, printemps 1981.
- LEVY, M.L., S. EWENCYK et R. JAMMES, *Comprendre l'information économique et sociale*, Guide méthodologique, Paris, Hatier, 1981.
- MUCCHIELLI, R., *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, ESF, 1979.
- NORUSIS, M.J., *The SPSS Guide to Data Analysis for SPSS*, Chicago, SPSS, 1987.
- O'BRIEN, M., *La dialectique de la reproduction*, Montréal, Remue-Ménage, 1987.
- POPPER, Karl, R., *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1978.
- SCHUESSLER, K.F., *Measuring Social Life Feelings*, San Fransisco, Jossey-Bass, 1982.
- SELLTIZ, Claire, Lawrence WRIGHTMAN et Stuart W. COOK, *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Montréal, HRW, 1976.
- SARTRE, Jean-Paul, *Questions de méthodes*, Paris, Gallimard, 1976.
- SPRADLEY, James P., *Participant Observation*, New York, Holt, 1980.
- TOURAINÉ, Alain, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.
- VAN MAANEN, John, *Qualitative Methodology*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983.